



Vous avez un BAC + 2 et 3 ans d'expérience... ...devenez INGÉNIEUR

par la voie de la formation continue
(temps plein ou alternance)

- **Génie Biologique et Alimentaire (GB-IAAL)**
- **Génie Civil (GTGC)**
- **Génie Informatique et Statistique (GIS)**
- **Informatique, Microélectronique, Automatique (IMA)**
- **Instrumentation et Commercialisation des Systèmes de Mesure (IC2M)**
- **Mécanique (CM)**
- **Matériaux (SM)**
- **Production (IESP)**

CONDITIONS D'ADMISSION

➤ **Public concerné :**

La formation s'adresse aux personnes, salariés ou demandeurs d'emploi, désirant accéder à de plus larges responsabilités, accroître leurs compétences ou se reconvertir. Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Niveau de formation minimum : **Bac + 2 scientifique** ;
- Durée de l'expérience professionnelle minimale : **3 ans**

Les étrangers hors U.E. doivent justifier de 3 ans d'expérience en France

➤ **Modalités d'admission :**

L'admission à Polytech Lille est prononcée sur dossier et entretien en fonction des diplômes obtenus, des formations complémentaires suivies et de l'expérience professionnelle acquise. Le jury apprécie aussi la motivation du candidat et notamment sa capacité à anticiper les contraintes liées à une reprise d'études.

Le dossier de candidature (CV et lettre de motivation) est à déposer sur l'adresse Formation-continue@polytech-lille.fr.

Si besoin des éléments complémentaires peuvent vous être demandés.

L'examen des dossiers de candidature se fait toute l'année par un jury de pré-selection.

Les candidats dont le dossier est retenu sont convoqués à un **entretien de motivation**. Cet entretien permet notamment au jury d'admission de vérifier que le candidat possède les acquis suffisants pour suivre avec profit une formation d'ingénieur.

➤ **Rentrée semestrielle : début septembre ou début février**

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

➤ **Parcours personnalisé :**

La formation d'ingénieur Polytech Lille comprend 3 années, après un diplôme Bac + 2. En formation continue, un parcours de formation personnalisé est établi pour chaque stagiaire par le jury de sélection. La durée de la formation dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle acquise. Un tutorat spécifique de mise à niveau peut être proposé si nécessaire.

En général, le parcours formation continue « temps plein » correspond à 3 semestres de la formation d'ingénieur, pour la formation continue en « alternance », il dure en moyenne 2 ans et s'inscrit dans le planning des apprentis de la spécialité. Le cursus (contenu et durée) est déterminé par le jury en fonction des acquis des candidats.

Pour connaître le programme de la formation, les candidats sont invités à consulter les fiches pédagogiques des matières : disponibles sur le site internet de l'école.

➤ **Organisation d'un parcours type :**

Un parcours type en formation continue « temps plein » dure environ 15 mois. Des congés sont prévus pendant les périodes de Noël – Nouvel An et en été. Des projets de courte durée sont proposés dans de nombreuses disciplines. Un projet d'au moins 3 mois, le Projet de Fin d'Etudes, est réalisé dans un des laboratoires de l'Université de Lille 1 ou en industrie et assure une initiation à la recherche appliquée.

Un parcours type « alternance » dure en moyenne 2 ans.

➤ **Pédagogie :**

L'enseignement, assuré par les enseignants universitaires et des professionnels, comporte des cours et des travaux dirigés, illustrés par des travaux pratiques. Certains cours sont disponibles sur internet : électronique, informatique numérique, automatique... (<http://www.polytech-lille.fr>).

➤ **Evaluation :**

L'acquisition des connaissances fait l'objet de contrôles. Les progrès des auditeurs sont examinés à chaque fin de semestre par le jury Polytech Lille. Ceci permet au candidat de suivre sa progression et au jury d'évaluer régulièrement sa capacité d'accéder au diplôme.

Indépendamment des autres conditions, le niveau d'anglais requis pour l'obtention du diplôme d'ingénieur en formation continue est celui correspondant au score de 550 au TOEIC.

➤ **Diplôme délivré :**

L'auditeur ayant normalement suivi la scolarité et satisfait aux différents contrôles des connaissances devient, après délibération du jury école, titulaire du diplôme d'ingénieur Polytech Lille, reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs, dans la spécialité. Le diplôme ne comporte aucune mention spécifique "formation continue".

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les auditeurs s'inscrivent chaque année à l'Université, en octobre, ce qui leur confère le statut d'étudiant. Parallèlement, et uniquement pour les salariés, des frais de formation sont demandés aux organismes financeurs lors de l'entrée en cycle terminal. Les auditeurs peuvent être rémunérés et obtenir une prise en charge financière des frais occasionnés par la reprise d'études (frais d'inscription, de formation et éventuellement des frais de transport et d'hébergement) :

➤ **Cas des salariés :**

La formation conduit les salariés à s'absenter de leur entreprise. Ils peuvent alors bénéficier du Congé Individuel de Formation (C.I.F.). Indépendamment du plan de formation de l'entreprise, celui-ci leur permet de suivre, à leur initiative et à titre individuel, la formation de leur choix. Les auditeurs effectuent les démarches nécessaires, dès l'accord du jury Polytech Lille pour leur poursuite d'études en cycle terminal, auprès du FONGÉCIF.

Le formulaire comprend trois parties :

- La première à remplir par le centre de formation POLYTECH LILLE.
- La deuxième à remplir par l'entreprise dont la partie salariale et l'autorisation d'absence Cette autorisation peut être reportée après avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel pour deux raisons :
 - . l'effectif des personnes absentes (en C.I.F.) dépasse un certain seuil;
 - . ou l'employeur estime que le départ du salarié est préjudiciable à la bonne marche de l'entreprise. Dans ce cas, le report ne peut excéder neuf mois.
- La dernière à remplir par le salarié avec principalement un questionnaire qui doit permettre de mesurer la motivation du candidat.

La formation peut aussi être suivie dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ou d'une période de professionnalisation. Se renseigner auprès du service des ressources humaines de votre entreprise.

➤ **Cas des fonctionnaires :**

Les fonctionnaires ont droit à un congé formation de 3 ans dans leur carrière, dont 12 mois rémunérés.

➤ **Cas des demandeurs d'emploi :**

Les demandeurs d'emploi avec l'accord du Conseiller Pôle Emploi peuvent suivre une formation. Les frais de formation pour les demandeurs d'emploi étant pris en charge par l'Etat ou la Région, seuls les droits d'inscription à l'Université sont à régler. A titre indicatif, ceux-ci sont de 615 € pour l'année universitaire actualisé pour un diplôme d'ingénieur.

➤ **Pour tous les autres cas :** Nous contacter.

AUTRES FORMATIONS CONTINUES DIPLOMANTES DE POLYTECH LILLE

- **Mastère Spécialisé en Génie de l'Eau**

Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles, ce Mastère s'adresse aux ingénieurs généralistes (hydraulique, génie civil, chimie appliquée ...) ou ayant une expérience professionnelle équivalente, désireux de parfaire leur formation dans le domaine des sciences de l'eau.

Email : geniedeleau@polytech-lille.fr

- **Mastère Spécialisé CREACITY (créateur de la ville de demain)**

Accrédité par la Conférence des Grandes Écoles cette formation a pour volonté d'apporter les compétences nécessaires pour repenser les nouveaux modes de gouvernance, améliorer et anticiper la prise de décision dans la gestion durable de la ville, pour développer un environnement intelligent centré sur l'utilisateur, repenser la mobilité de manière douce et multimodale.

Email : mastere.creacity@polytech-lille.fr

- **MASTÈRE SPÉCIALISÉ MÉCATRONIQUE ET MANAGEMENT**

Accrédité par la conférence des grandes écoles, ce mastère spécialisé. Vise à former les ingénieurs dont les PMI et PME françaises ont besoin. Les diplômés sont capables de mener à bien des projets industriels sur les plans techniques et managériaux, c'est à dire de la conception jusqu'à la vente du produit.

Initiée par une demande d'industriels, cette formation développe des compétences en ingénierie de la mécatronique, en y associant des compétences managériales et des habilités comportementales, complémentaires à la gestion de projets industriels.

Email : mastere.mes2m@polytech-lille.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Après au moins 3 ans d'expérience en tant qu'ingénieur, il est possible de faire valider ses acquis et d'obtenir le titre d'ingénieur Polytech Lille dans une des 8 spécialités (Génie biologique et alimentaire, Génie civil, Génie informatique et statistique, Informatique – microélectronique - automatique, Instrumentation et commercialisation des systèmes de mesure, Mécanique, Matériaux, Production).

Pour toute demande de renseignement concernant la procédure VAE, contacter d'abord le SFC, Service Formation Continue. .

M^{me} COPIN, secrétariat VAE - Tél : 03 20 43 67 17, sauf le mercredi

Email : sandrine.copin@univ-lille1.fr

M^{me} DUPEL, conseillère en formation – Email : ingrid.dupel@univ-lille1.fr

CONTACTS UTILES

POLYTECH LILLE

Polytech Lille

Université de Lille 1 - Cité scientifique - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Métro «4 Cantons »

Tél : 03 28 76 73 00

Site : <http://www.polytech-lille.fr>

□ SERVICE FORMATION CONTINUE

Pour toute question d'orientation et de financement :

M. Richard DAVID – Responsable de la Formation Continue – Tél : 03 20 41 75 95

Email : richard.david@polytech-lille.fr

Pour tout renseignement :

M^{me} Marie-Christine MESNIL, Secrétariat - Tél : 03 28 76 73 07, du lundi au vendredi matin –

Fax : 03 20 41 75 60.

Email : formation.continue@polytech-lille.fr

SFC – Service de formation continue de l'Université

L'Université de Lille Sciences et Technologies affiche également une offre de formation bâtie sur les principes du LMD, Licence – Master – Doctorat. Les adultes souhaitant reprendre des études universitaires peuvent se renseigner auprès du SFC :

Service Formation Continue

Université de Lille Sciences et Technologies - Cité scientifique - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Métro « Cité scientifique »

Tél accueil : 03 20 43 45 23 sauf le lundi matin

MAJ : 24 février 2016